



Processus de candidature & éléments financiers

Préambule

Mission Mennonite accueille toute candidature à un service ou une formation en mission de personnes issues des églises mennonites de France. Si la candidature est acceptée, le niveau d'implication et la forme du soutien de MM (moral, spirituel, logistique, financier, administratif...) dépendent du projet envisagé : contenu, durée, adéquation avec la vision, les valeurs et la mission de MM, partenaire(s)...

Sur le plan financier, le soutien peut aller d'une contribution modique au budget du projet jusqu'à une prise en charge totale et globale de l'envoyé-e sur le plan financier, logistique et administratif.

Prise de contact

Lors du premier contact, Mission Mennonite veille à ce que la personne candidate ait déjà pris attache avec les responsables de son église pour recueillir un premier avis. Si ce n'est pas le cas, elle demande au candidat de faire cette démarche. Parallèlement, MM remet au candidat un formulaire de pré-candidature afin de mieux le connaître, ainsi que son projet.

Si l'église d'appartenance du candidat l'encourage dans sa démarche / sa réflexion autour d'un projet missionnaire ou de formation dans la mission, le processus de candidature démarre.

Processus de candidature

- Il contient plusieurs étapes que l'on peut résumer comme suit si le processus est complet :
- Le candidat complète un dossier de candidature détaillé et le transmet à MM.
- MM prend contact avec les personnes référentes.
- Le candidat rencontre des membres de la commission « envoyés » de MM.
- MM échange avec des responsables de l'église d'appartenance du candidat et les partenaires du projet, le cas échéant, pour recueillir un avis et mesurer leur niveau d'engagement.
- La commission « envoyés », avec le Conseil Exécutif de MM, formule un avis sur la candidature définit une proposition et des modalités de soutien et d'accompagnement du candidat-envoyé et précise un cahier des charges avec le partenaire local.
- MM présente le "candidat-envoyé" aux membres de MM réunis en AG ou comité ainsi que son projet, le(s) partenaire(s) et une proposition d'accompagnement et de soutien. La candidature est ensuite soumise au vote. Si le vote est positif, le candidat est officiellement l'envoyé de MM.

On comprendra que ce processus ne peut se faire en quelques jours. Il nécessite une forme d'anticipation de toutes les parties...

MM est convaincue que tout projet de qualité nécessite un temps de maturation auquel MM, avec l'église d'appartenance, doit prendre part, eu égard à sa connaissance du terrain, son expérience, et la part qu'elle prend dans le projet, une fois défini et mis en route.

Éléments financiers

Préambule

La solidarité collective des églises mennonites et des personnes privées permet d'assurer la prise en charge de ses envoyés via MM par un soutien apporté à son budget général.

Quelques repères

Envoyés « Long Terme »

Ils sont des volontaires envoyés par MM dans un projet de service missionnaire pour des durées en général supérieures à 1 an. MM est responsable de la prise en charge de l'ensemble du soutien nécessaire pour l'envoyé : indemnité de subsistance, charges sociales, voyages, visas, formations, ... **L'envoyé n'a pas la charge de « chercher son soutien »**, mais invite son église locale et son entourage à y contribuer.

Tous les dons liés au projet, y compris les dons fléchés¹, sont à l'ordre de MM et participent au soutien de l'envoyé par le budget global de MM qui communique trimestriellement à l'envoyé un état des dons fléchés reçus et des dépenses engagées.

Envoyés « Court Terme »

Ils sont des volontaires envoyés par MM dans un projet de service missionnaire pour des durées en général inférieures à 1 an (2 ans pour une formation). Les envoyés court terme ont la charge de monter et de réunir le budget de leur projet sur la durée d'engagement. Les sources de financement possibles sont : *contribution personnelle, église locale, famille, amis, associations, participation éventuelle de MM (suivant le type de projet)*. MM peut aider à monter ce budget.

En principe, la couverture sociale minimum (couverture maladie et rapatriement sanitaire) est financée par le budget général du CMMF selon le principe de solidarité.

Les dons fléchés d'églises ou de particuliers reçus par MM spécifiquement pour le soutien d'un envoyé court terme couvrent d'abord les dépenses complémentaires à celles des charges sociales, éventuellement engagées par MM pour cet envoyé.

L'affectation de l'éventuel surplus du montant des dons fléchés par rapport aux dépenses est décidée d'un commun accord avec l'envoyé.

Reçus fiscaux :

Mission Mennonite peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons de particuliers à destination de projets présentant un caractère éligible décrit dans le cadre législatif des associations.

Des ordres de grandeur

| | |
|--|-----------------|
| Billet d'avion par personne AR Afrique / Asie | 600 € à 1 500 € |
| Coût annuel d'un couple / famille d'envoyés LT | 25 à 35 000 € |
| Besoin mensuel de subsistance pp Afrique / Asie (tout compris) | 750 à 1 100 € |
| Coût « assurance + rapatriement » 12 mois pour un CT | 800 à 1 000 € |

¹ Dons fléchés : dons d'églises ou de particuliers mentionnant le soutien nominatif d'un projet ou d'un envoyé

² Projets présentant un caractère philanthropique ; éducatif ; scientifique ; social ; humanitaire ; sportif ; familial ; culturel. Ou concourant : à la mise en valeur du patrimoine artistique ; à la défense de l'environnement naturel ; à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises